



Mondercange, le 12 novembre 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerner: intervention pour la séance du conseil communal du 15 novembre 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 15 novembre 2019 l'intervention suivante :

On nous a rapporté que des tensions se seraient créées récemment entre le personnel communal et le Collège des Bourgmestre et Échevins, notamment entre Madame l'Échevine Nancy Kemp-Arendt et une fonctionnaire du secrétariat communal.

A ce qu'on dit, le différend résulterait d'une candidature posée par ladite fonctionnaire au poste vacant de secrétaire du syndicat intercommunal Pimodi.

Madame l'Échevine Nancy Kemp-Arendt, qui occupe les fonctions de Présidente de ce syndicat intercommunal, serait intervenue avec virulence auprès de la postulante pour la détourner de sa volonté en avançant comme maître argument qu'elle serait adhérente du parti LSAP et, par conséquent, pas digne de confiance.

Comme une telle façon de procéder, si elle s'avérait exacte, revêtirait une gravité extraordinaire, nous vous demandons les éclaircissements suivants :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il confirmer ou infirmer les rumeurs énoncées ci-dessus ?
- dans l'affirmative, alors qu'il serait évident que les droits et intérêts d'une collaboratrice de notre commune auraient fait l'objet d'un abus de pouvoir, est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut expliquer la conduite qu'il a adoptée pour empêcher l'arbitraire ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK